

**ANALYSTE
SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
POSTE VACANT**

La Commission scolaire de Montréal est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 17 000 employés dont 8 000 enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 113 000 élèves, jeunes et adultes.

Pour en savoir davantage, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre site Web.

La Commission scolaire de Montréal recherche **une ou un analyste en planification scolaire en milieu urbain du Service de l'organisation scolaire**.

Description

Sous l'autorité du supérieur immédiat, la personne salariée de cette classe d'emploi a pour rôle principal et habituel d'analyser, de rédiger et d'assister ce dernier dans l'exercice de ses fonctions par la réalisation d'études, l'analyse et la planification. Elle conçoit et organise de manière cohérente les besoins scolaires en fonction de la situation démographique, de l'immigration et des développements immobiliers afin que tous les élèves puissent être scolarisés en milieu urbain dense. Elle développe une perspective intégrée de l'école dans son quartier et dans la ville.

Principales attributions

- Récolter, exploiter et analyser des données sur les besoins scolaires des élèves du territoire de la CSDM et les quartiers qui la composent.
- Analyser les documents provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et d'autres organismes, notamment la prévision démographique des 24 quartiers scolaires de la CSDM, formuler des recommandations à son supérieur et, le cas échéant, accomplir toutes les démarches nécessaires afin de répondre aux besoins exprimés.
- Mener et traiter des données quantitatives sur les populations scolaires et leurs dynamiques.
- Élaborer, rédiger et mettre en œuvre des plans et stratégies d'aménagement, de développement et d'occupation scolaire pour le préscolaire, le primaire, le secondaire, la formation aux adultes et la formation professionnelle et en assurer le suivi et l'évaluation.
- Réaliser des bilans permettant d'analyser et de comprendre les variations des phénomènes démographiques, migratoires et du développement urbain dans le temps et dans l'espace, selon les quartiers. Mesurer leurs répercussions sur les individus, les familles, l'école et la ville.
- Contribuer avec les autres acteurs scolaires et municipaux et avec les citoyens à la conception des projets scolaires urbains en fonction des besoins prévus.
- Préparer des rencontres avec différents comités ainsi que des mécanismes de consultation et de concertation auprès d'intervenants internes et externes, y assister et en faire le suivi.
- Procéder à des études de localisation d'écoles, de centres ou d'établissements scolaires.
- Participer à la détermination des objectifs, à l'évaluation des besoins, à l'élaboration des méthodes et des solutions, à la planification annuelle et triennale, au développement organisationnel, à la préparation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles ainsi qu'à sa mise en œuvre.
- Recevoir des mandats spécifiques, procéder à l'analyse de dossiers, réaliser des études organisationnelles et des recherches, soumettre des recommandations à son supérieur en vue

de développer, de modifier et d'adapter les méthodes et les outils afin d'optimiser l'organisation du travail et l'offre de service aux élèves, notamment le PTRDI.

- Participer au développement d'outils permettant une planification intégrée; veiller à l'actualisation et à l'enrichissement des données, en collaboration avec le personnel des autres bureaux du service, afin de diffuser une information pertinente répondant aux besoins des élèves.
- Accomplir toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié : urbanisme, démographie, analyse statistique.

Atouts

- Bonne connaissance du milieu scolaire et des besoins scolaires montréalais.
- Très bonne connaissance de la ville et de ses quartiers.

Conditions de travail et rémunération

De 43 151 \$ à 79 685 \$ selon l'expérience et les qualifications.

Avantages :

- Horaire de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi;
- Programme de formation continue;
- Fonds de pension très intéressant : REGOP;
- Assurances collectives;
- Journées de maladies et pour affaires personnelles : jusqu'à un maximum de 7 par année scolaire;
- Jours fériés : 17 jours incluant 10 jours durant le temps des fêtes;
- Vacances : 20 jours par année scolaire (le calcul se fait au prorata, selon la date d'entrée, entre le 1^{er} juillet et le 30 juin).

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir les documents suivants :

- Le [formulaire de demande d'emploi](http://www.csdm.ca/emploi) dûment rempli et signé qui se trouve sur le site Web www.csdm.ca/emploi
- [Formulaire de consentement pour la vérification des références](http://www.csdm.ca/emploi) dûment rempli et signé qui se trouve sur le site Web www.csdm.ca/emploi
- Curriculum vitae
- Copie des originaux des diplômes et relevés de notes attestant que les études sont terminées
- Preuve d'appartenance à un ordre professionnel, le cas échéant

Il est important d'indiquer dans votre envoi qu'il s'agit d'une mise en candidature pour le poste analyste en planification scolaire en milieu urbain du Service de l'organisation scolaire pour le poste vacant.

Par courriel : bernierju@csdm.qc.ca

Site Web : csdm.ca/emploi

Date limite pour postuler : **26 juin 2018, 16 heures**

Afin que votre dossier soit traité, il est essentiel de nous faire parvenir tous les documents demandés. Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.



La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.

Ils iront loin



**Commission
scolaire
de Montréal**